Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 988

Rubrik: Environnement

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ROUTES ET AUTOROUTES

Payez et nous obéirons...

(*pi*) On sait que Marcel Blanc, conseiller d'Etat vaudois UDC, est farouchement opposé aux initiatives «Trèfle» et «Halte au bétonnage». Dans un article paru dans *24 Heures* du 15 mars, il explique pourquoi la construction de contournements pour les villages traversés par de trop nombreux véhicules n'est pas une alternative à l'achèvement de la N1: *«Le gain pour l'agriculture serait minime. Mais le plus important, c'est que cette solution coûterait beaucoup plus cher au canton. Les subventions fédérales pour la construction d'un tronçon autoroutier s'élèvent à 86%, alors qu'elles atteignent à peine 46% pour les routes cantonales.»*

Le monde politique est bien décevant: par sa déclaration, M. Blanc admet que la recherche de la meilleure solution puisse ne pas être le premier critère de choix.

Les considérations financières doivent, certes, entrer en ligne de compte, mais pas en tant qu'argument principal. Et si le système est mauvais et conduit à réaliser des autoroutes là où des routes cantonales ou une amélioration des transports publics suffirait, il faut le réformer et faire des propositions dans ce sens.

Qui s'étonnera après ça que la ligne de la Broye ne soit pas mieux desservie? Berne finance en effet un train régional par heure sur l'infrastructure existante, tout plus devant être pris en charge par les régions qui le réclament. Et comme les Vaudois semblent préférer les réalisations largement financées par la Confédération... ■

Des grosses têtes aux culs-de-sac *– Les Brandons avaient déjà eu lieu à Payerne lorsque le syndic Hurni et les conseillers d'Etat Leuba, Blanc et Martin s'y sont exprimés à propos des initiatives «Trèfle» et «Halte au bétonnage». Ce qui n'a pas empêché ces quatre orateurs de se donner un titre que le meilleur des journaux de carnaval aurait eu de la peine à trouver. Et ces Messieurs n'ont pas l'air d'en rire... (Photo AIR-Varin authentique parue dans* 24 Heures *du 15 mars.)*

ENVIRONNEMENT

Le prix de l'insouciance

(*jd*) On sait les résistances que suscitent les mesures de protection de l'environnement: atteintes insupportables à la liberté individuelle, mise en danger de l'activité économique, donc de l'emploi et du niveau de vie.

Pourtant peu à peu se précisent le coût du laisser-aller et la dimension économique de notre insouciance. Ainsi un rapport du Conseil d'Etat évalue à plus d'un milliard de francs par an le coût induit par la pollution de l'air, les déchets et le bruit dans le canton de Zurich.

La protection contre le bruit nécessitera un investissement de 300 à 600 millions de francs au cours des quinze prochaines années. Le plan de mesures proposé pour assainir l'air prévoit des dépenses de 74 millions annuellement pendant dix ans. Il faut y ajouter 400 millions par an pour la protection des eaux et 50 millions d'investissement pour l'élimination des ordures.

Une estimation grossière des dommages dus à la pollution de l'air donne les résultats suivants (par an): 5 à 50 millions dans le domaine de la santé; 100 à 200 millions dans l'agriculture et le maraîchage; 15 à 30 millions pour la forêt; à quoi il faut ajouter plusieurs centaines de millions pour les dégâts aux biens de consommation et aux biens culturels.

Au niveau suisse, le coût de la pollution (dégâts aux forêts, pollution de l'eau, de l'air et du sol, bruit) atteindrait annuellement la somme de 16 milliards de francs, estime l'hebdomadaire zurichois *Cash*. Flavio Cotti qualifie ces chiffres de réalistes. Les investissements de réparation se montent à 4,8 milliards par an, dont 3,8 sont pris en charge par les collectivités publiques. L'industrie privée s'acquitte du milliard restant.